

Animation et coordination de la lutte contre le campagnol terrestre

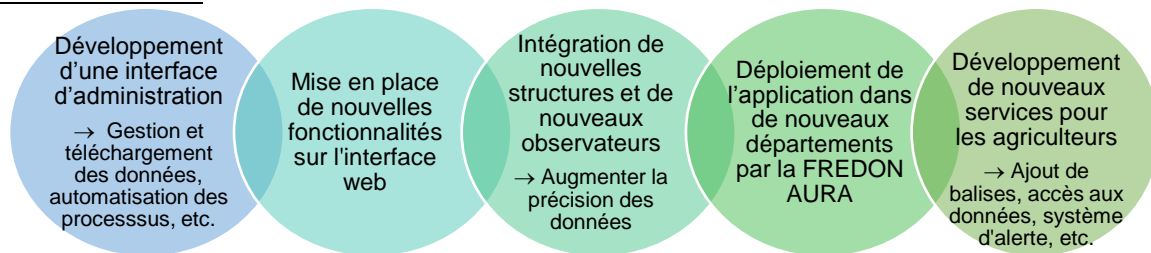
Comité Technique et de Recherche du 15 février 2022

Actualités techniques et réglementaires

Etat d'avancement des méthodes de surveillance des populations de campagnols

L'objectif du dispositif mis en place par Vetgro Sup est d'**obtenir une surveillance fine, exhaustive et régulière des populations de campagnols**. La surveillance est un outil permettant d'obtenir une lutte coordonnée et efficace. Elle permet également de détecter le plus précocement possible les déclins et l'apparition des premiers foyer afin d'orienter le plan de lutte pour chaque territoire.

Travaux en cours :



Les agriculteurs doivent être associés au dispositif pour en augmenter la précision en augmentant le nombre de points d'observation et le nombre de communes surveillées, sans contraintes pour eux.

Le système devrait être finalisé en 2022 par VetAgro Sup et sera ensuite transféré à la profession.

Evolutions réglementaires et lutte obligatoire

Evolutions réglementaires

Fin décembre 2021, l'ANSES a publié un **avis favorable pour l'application du Ratron GW à l'aide d'une charrue fousseuse avec une dose maximale de 2kg/ha/an**. Cependant, pour garantir la pérennité du produit la DRAAF rappelle que le traitement doit être mis en place à basse densité, les appâts doivent être enfouis dans le sol et les grains accidentellement tombés en surface doivent être ramassés.

Le SIDAM prépare une demande de dérogation 120j pour permettre d'augmenter la dose de Ratron GW appliquée au printemps.

Des essais sont prévus avec la DRAAF et les FDGDON pour :

- Avoir des données concrètes sur l'application des traitements, c'est-à-dire comparer l'application du traitement à la charrue en croix, tas, lignes, etc. et à la canne.
- Apprécier la faisabilité d'une application mécanisée des appâts luzerne sont prévus

Lutte obligatoire

Sur la zone pilote de Vernines-Aurières, la DRAAF AURA, avec l'aide de la FDGDON 63, met en place **une application stricte du caractère obligatoire de la lutte**, à titre d'exemplarité.

Identification de zones de « non-lutte potentielle »

Rencontre avec les agriculteurs pour comprendre la « non-lutte »
→ Absence d'efficacité, incapacité à lutter, absence de volonté

Proposition d'un plan de lutte et d'aides adaptées à l'agriculteur

En cas de refus, des travaux d'office seront mis en place avec un échéancier de 1 à 2 ans aux frais de l'agriculteur, avec un accompagnement pour l'élaboration d'un contrat de lutte et d'un dossier d'indemnisation des coûts de la lutte par le FMSE.

Point sur les contrats de lutte

Nombre de contrats de lutte signés en 2021

Nouvelle-Aquitaine

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze

Aucun contrat signé

87 23

Occitanie

Lozère

Environ 50 contrats signés

Aveyron

Environ 50 contrats signés

19 15 12 48

Auvergne-Rhône-Alpes

Rhône 1 contrat signé

Loire 5 contrats signés

Puy-de-Dôme 284 contrats signés

Cantal 900 contrats signés

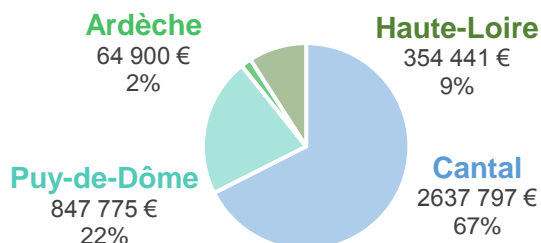
Haute-Loire 250 contrats signés

Ardèche 11 contrats signés

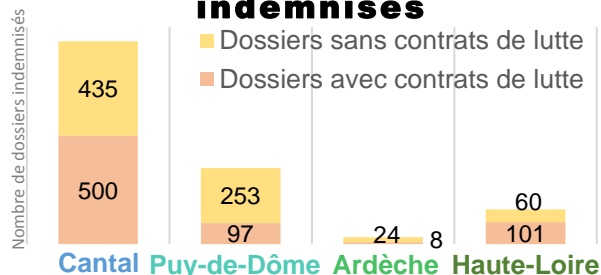
69 42 63 43 07

Point sur l'aide d'urgence attribuée par la région AURA

Montant de l'aide attribuée par département



Nombre de dossiers indemnisés



Une bonification de 500€ pour les signataires de contrats de lutte a été accordée à 48 % des dossiers.

En 2022, une liste complémentaire de 100 communes va permettre de rendre éligible de nouveaux agriculteurs.

Axes de recherche

Projet CONTRACAMP : Régulation des populations de campagnol terrestre par une approche vaccinale

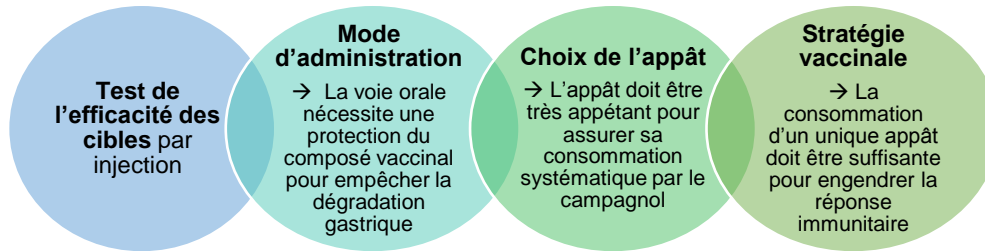
L'objectif de ce projet de recherche, porté par l'Université Clermont Auvergne, est de **limiter la capacité des campagnols terrestres à se reproduire par une stratégie vaccinale**. Le procédé visé est la production d'anticorps par le campagnol vacciné qui se fixent sur les spermatozoïdes empêchant ainsi la fécondation.

Identification de 121 protéines puis 33 peptides d'intérêt

Test de l'efficacité de chacune des 17 cibles potentiellement les plus intéressantes

Constitution d'un cocktail de cibles pour optimiser l'efficacité du vaccin

Travaux en cours :



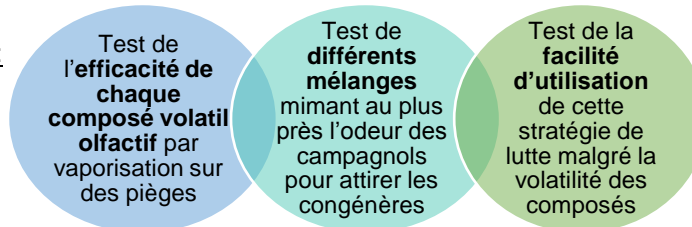
Intérêt de l'immunocontraception : absence de composés chimiques car les campagnols sont immunisés contre leurs propres spermatozoïdes, processus naturel et réversible.

Les membres du CTR mettent en avant l'importance de cette piste de recherche.

▲ Projet PHEROCAMP : Etude de la communication phéromonale chez le campagnol terrestre

L'objectif de ce projet de recherche, porté par l'INRAE de Tours et accompagné par l'équipe de Lille, est d'utiliser le pouvoir attracteur de certains composés olfactifs identifiés chez *Arvicola terrestris* pour améliorer l'efficacité du piégeage, ou éventuellement la consommation des appâts empoisonnés.

Travaux en cours :



Dans le cadre de la 1^{ère} phase du projet sur les phéromones, **une protéine olfactive a également été identifiée et nommée Arvicolin**. Contrairement aux composés volatils étudiés par le projet Phérocamp, cette protéine nécessite une production en laboratoire chronophage. Les essais sur le terrain devraient donc être mis en place dans les mois à venir. Son pouvoir attracteur reste à confirmer et une complémentarité avec les composés volatils est envisagée.

Si les résultats sont concluants, une production industrielle de cette protéine est possible et sera nécessaire pour permettre la généralisation de cette méthode de lutte.

Les membres du CTR demandent qu'un partenariat soit mis en place afin d'étudier la complémentarité entre la protéine et les composés volatils olfactifs.

▲ Projet ROBOCATS : La robotique au service du contrôle de la prolifération des campagnols terrestres

Le projet de robotisation de la lutte, porté par l'INRAE de Clermont-Ferrand, repose sur l'**association entre un drone** qui par le survol de la parcelle localise automatiquement les foyers actifs pour transmettre leur emplacement à un **robot terrestre** qui optimisera ses déplacements pour déposer des pièges ou des appâts dans les galeries.

Les membres du CTR réitèrent leur intérêt pour ce projet qu'il faut continuer d'accompagner dans la recherche de financements, malgré les difficultés rencontrées, car il s'agit d'une des clés pour pallier le manque de main d'œuvre sur le terrain.

▲ Conclusion

La profession agricole espère que les nombreux travaux en cours aboutiront positivement et que des solutions concrètes vont en ressortir pour permettre de ne plus revivre les situations de crise causées par les pics de pullulation sur l'ensemble du territoire.